

BULLETIN DONATEURS

Merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le retourner à l'adresse suivante :

Solidarité Paysans Limousin
SAFRAN, 2 avenue Georges Guingouin
CS 80912 Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1

Désignation de l'entreprise ou M./Mme : :

Adresse * :

CP / Ville :

Adresse courriel : Tel :

Je donne à l'association Solidarité Paysans Limousin



Don de :€ (en chiffres)

..... (en lettres)

Par virement bancaire (contacter l'association pour obtenir un RIB)

Par chèque (libellé à l'ordre de Solidarité Paysans Limousin)

**Adresse à laquelle sera renvoyé le reçu fiscal, pour justificatif auprès du service des impôts*

Date et signature :

Association Loi 1901, Reconnue d'intérêt général

Les dons et mécénats peuvent être effectués auprès d'une Association Loi 1901, à but non lucratif reconnue d'intérêt général conformément aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts. Le don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable (CGI. -art. 200). Le mécénat ouvre droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaires (CGI. -art. 238 bis)

MERCI DE VOTRE SOUTIEN